



Rapport Audition AMAT

Rédigé par Caroline REGAD et Cédric RIOT
Enseignants-chercheurs à l'Université de Toulon, France
Rapporteurs des auditions de l'Assemblée de la Terre - France

Date de la réunion : 30 mars 2026

Heure: 9h30

Prénom et Nom de la personne auditionnée : Jean-François Julliard

Profession : Directeur général de France Nature Environnement (FNE), ancien directeur général de Greenpeace France

Nom de l'institution de rattachement : France Nature Environnement (FNE)

Ville de rattachement : Paris

Thème de l'audition : Le maillage territorial comme moteur de la transition écologique

En lien avec le lot d'ODD analysé : n° 1 et n°2

Et notamment l'ODD 12 Consommation et production responsable

l'ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

l'ODD 15 Vie terrestre

Compte Rendu de l'audition

Jean-François Julliard, ancien Directeur Général de Greenpeace , a pris la tête de la fédération France Nature Environnement (FNE) il y a environ quatre mois. Ce changement de fonction marque une transition vers une **structure française au modèle fédératif unique** qui inclut d'ailleurs Greenpeace, membre de la fédération.

L'ADN et le modèle de fonctionnement de FNE

Fondée en 1968, la FNE repose sur un **modèle fédératif ascendant** très ancré dans les territoires, regroupant **48 adhérents directs** et plus de **6 300 associations** affiliées au total. L'organisation s'appuie sur 12 réseaux thématiques, tels que la biodiversité ou la transition énergétique, qui sont co-pilotés par des salariés nationaux et des bénévoles locaux pour garantir des actions reflétant les réalités du terrain. Ce **maillage territorial** unique permet à la FNE d'intervenir à l'échelle locale, mais aussi régionale et nationale, tout en prolongeant son action au niveau européen via le Bureau européen de l'environnement et le Comité économique et social européen (CESE) européen.

La « méthode FNE » : Plaidoyer et action juridique

La stratégie de la FNE repose sur deux leviers complémentaires : le plaidoyer politique et l'action contentieuse. La fédération assure une **présence constante** dans le dialogue environnemental avec plus de 300 instances de concertation nationales et locales, incluant les comités de bassins versants et les chambres d'agriculture. En parallèle, un réseau de juristes suit environ 150 contentieux, illustrés par des succès marquants pour la FNE comme **l'annulation de méga-bassines** dans le sud-ouest ou le **recours actuel contre Nestlé** concernant l'enfouissement de déchets plastiques dans les Vosges.

Évolution historique et défis contemporains

Initialement centrée sur une **approche naturaliste de protection des espèces** symbolisée par son **logo hérisson**, la FNE a **élargi ses missions** dès le milieu des années 1970 **pour intégrer les enjeux humains et environnementaux globaux**. Aujourd'hui, la fédération doit arbitrer des dossiers complexes comme le **développement du photovoltaïque**, dont elle soutient l'intérêt pour l'homme tout en alertant sur les impacts potentiels sur les écosystèmes protégés. Par ailleurs, une **évolution positive des mentalités** est observée depuis 2012, l'écologie étant devenue un sujet incontournable pour tout candidat politique et une préoccupation majeure pour la « **génération climat** » désormais active dans le monde professionnel.

Le dossier prioritaire : La « sobriété matière »

L'un des chantiers majeurs et inédits lancés par la FNE concerne la gestion de la « **sobriété matière** », définie par **l'usage des minerais métalliques et non métalliques du sous-sol**, à l'exclusion de l'eau et du bois. Cette réflexion s'inscrit dans un **débat national sur la relance de l'extraction minière en France**, notamment pour le **lithium**, où la FNE ne se positionne pas contre par principe mais exige une analyse préalable des besoins réels de la population. Pour définir **ce qui permet de vivre décemment sans dépasser les limites planétaires**, la fédération

s'appuie sur des indicateurs onusiens de bien-être et collabore avec des acteurs variés, allant d'associations comme **les Amis de la Terre** à des industriels tels que **Veolia**.

Menaces, « backlash » et pressions politiques

La FNE fait face à un climat de tension croissant, marqué parfois par des agressions physiques ou des dégradations de locaux en raison notamment de ses positions contre l'agriculture intensive. Ces pressions se traduisent également par des attaques politiques qui demandent la suppression des subventions publiques de l'ADEME ou de l'OFB dont bénéficie la fédération. En outre, la FNE subit les critiques de la part de la représentation cynégétique suite à ses demandes de restriction des chasses traditionnelles et de la vénerie.

Perspectives et appel au soutien de l'État

La période actuelle est qualifiée de morose pour le financement des associations environnementales, la FNE pour sa part dépendant d'un modèle mixte entre fonds publics et mécénat privé. Un **soutien plus ferme de l'État est jugé nécessaire** pour assurer la survie de ces structures, dont la disparition ferait peser un coût social et environnemental majeur sur l'ensemble de la société.

La fédération exprime en conclusion une **inquiétude face aux projets de « simplification administrative »** qui pourraient conduire à un **détricotage des normes protectrices** ou à la suppression des enquêtes publiques, plaidant plutôt pour une **meilleure application des règles** existantes sans dérégulation.